



DIRECTION DE TERRITOIRE Xe /XIe
82 rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE
Le Kiosque

LE KIOSQUE
218 rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS



Le Kiosque est un Service d'Accueil et d'Orientation.

Créé à l'initiative de la mairie de Paris pour répondre aux besoins d'une population d'exilés en errance dans les rues et les squares du 10^e arrondissement, Le Kiosque est un service composé de 2 partenaires distincts :

**Association Emmaüs
France Terre D'Asile**

Cette structure permet à toute personne exilée, vivant en situation transitoire ou en demande d'asile sur le territoire français, d'avoir un accès et une connaissance de ses droits ; notamment le droit des étrangers et le droit d'asile sous tous ses aspects (administratifs, social...).

Le Kiosque, en tant que lieu d'accueil, fait repère, pour chaque usager, tant dans le trajet des personnes que dans l'architecture de la ville. Il s'agit bien d'accueillir des personnes en errance, des individus en grande précarité qui n'ont souvent plus aucun ressort, ni recours et qui ne se donnent pas le droit de demander, ni soins, ni logement, ni travail et qui, pour les personnes étrangères ne parlent même pas la langue française.

Le seul critère d'accès est celui de la détresse sociale

Aucune exigence ne peut remettre en cause l'inconditionnalité de l'accueil. Tous les publics sans discrimination aucune doivent être informés, accueillis et orientés.

C'est en même temps un lieu qui sert d'interface entre les personnes en transit et les structures d'aide et de soutien. Le Kiosque devient de fait un lieu d'observatoire local, tant pour évaluer les situations de précarité que les solutions adaptées pour y remédier.

C'est donc en termes de suivi et d'**accompagnements juridiques et sociaux** que les salariés du Kiosque vont se positionner.

Un des principaux enjeux du Kiosque va être de trouver des hébergements pour un public d'exilés dont la présence est considérée comme illégale au regard de la loi française.

De plus, il apparaît important de faire reconnaître cette population en produisant un travail de recherche d'ordre sociologique qui apportera au Kiosque une connaissance fine sur la question des exilés.

1. PRESENTATION

Rappel des missions :

- Accueillir, orienter et informer (notamment sur le droit d'asile et le droit des étrangers),
- Assurer des suivis individualisés, avec une évaluation des réponses sociales et juridiques à apporter à chacun,
- Mettre en place un observatoire permettant d'établir un diagnostic sur ces populations afin de mieux les connaître.

Historique :

L'ouverture du Kiosque a eu lieu le 27 octobre 2008, dans un local situé au 218 rue du Fb St Martin, 75010 Paris.

Moyens :

Salariés :

Une équipe de l'Association Emmaüs composée :

- un chef de service
- un travailleur social,
- un animateur socio-éducatif.

(Un deuxième animateur socio-éducatif est attendu courant mai 2009)

Ainsi que deux intervenants sociaux de France Terre D'Asile (FTDA)

Soit 3 ETP Emmaüs
2 ETP FTDA

Locaux :

Le Kiosque bénéficie d'un local de 87 m2 disposant :

- une salle d'accueil
- 4 bureaux
- une salle de réunion.

Objectif :

En tant que S.A.O (Service d'Accueil et d'Orientation) Le kiosque se propose d'accueillir, d'orienter et d'informer son public. Pour ce faire, il apporte des réponses individualisées tant sur le plan social et sanitaire que sur le plan juridique.

D'autre part, en tant qu'observatoire, ce service est à même d'analyser de manière statistique et sociologique les comportements d'une population d'exilés mal connue.

Méthode de travail :

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30h, excepté le mardi après-midi (dédié à la réunion hebdo.).

L'accueil inconditionnel, géré par un animateur qui, lors d'une première rencontre, évalue les besoins immédiats et oriente.

Les travailleurs sociaux prennent le relais en entretien individuel afin d'appréhender la situation et d'apporter une réponse sociale et juridique.

Un débriefing quotidien d'une 1/2h est organisé afin de partager et de coordonner les infos du jour.

Un travail approfondi hebdomadaire d'analyse de situations, de réflexions et d'échanges permet une élaboration en équipe.

2. ACTIVITE

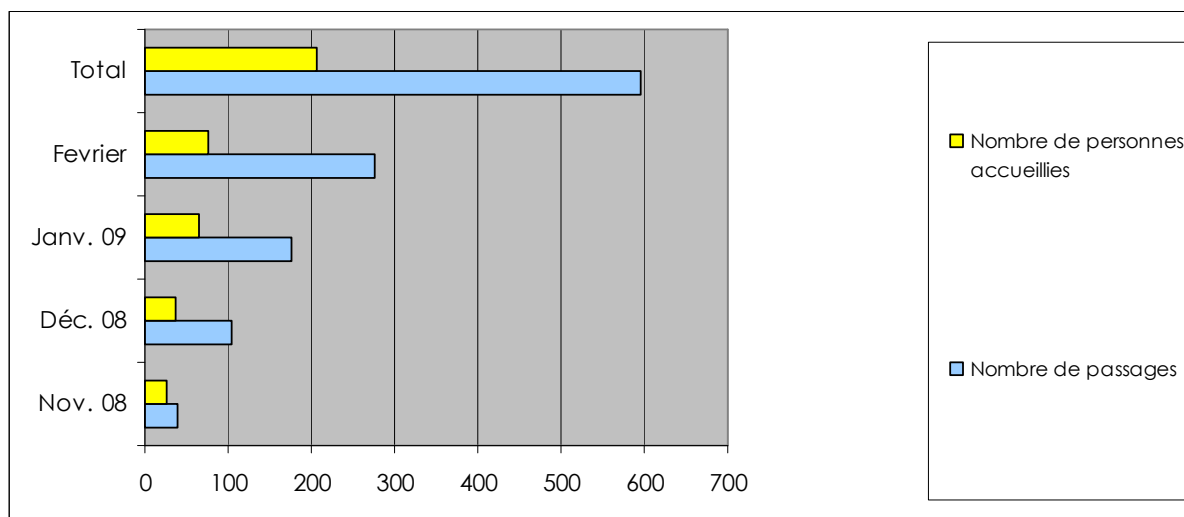
Evènements et faits marquants

- Ouverture en Octobre 2008 de ce service et sa mise en place.
- Présentation lors d'un conseil de quartier influent.
- Présentation lors d'un comité de suivi organisé par la mairie du 10^e.

Données chiffrées

L'ensemble des données présentées, permet d'avoir une relecture de l'activité au 31.12.2008, agrémentée de l'analyse des chiffres au 15 mars 2009. En effet l'ouverture à la fin du mois d'octobre 2008 ne nous permettait pas d'apporter, sur l'année 2008, une analyse pertinente de l'activité de ce nouveau service.

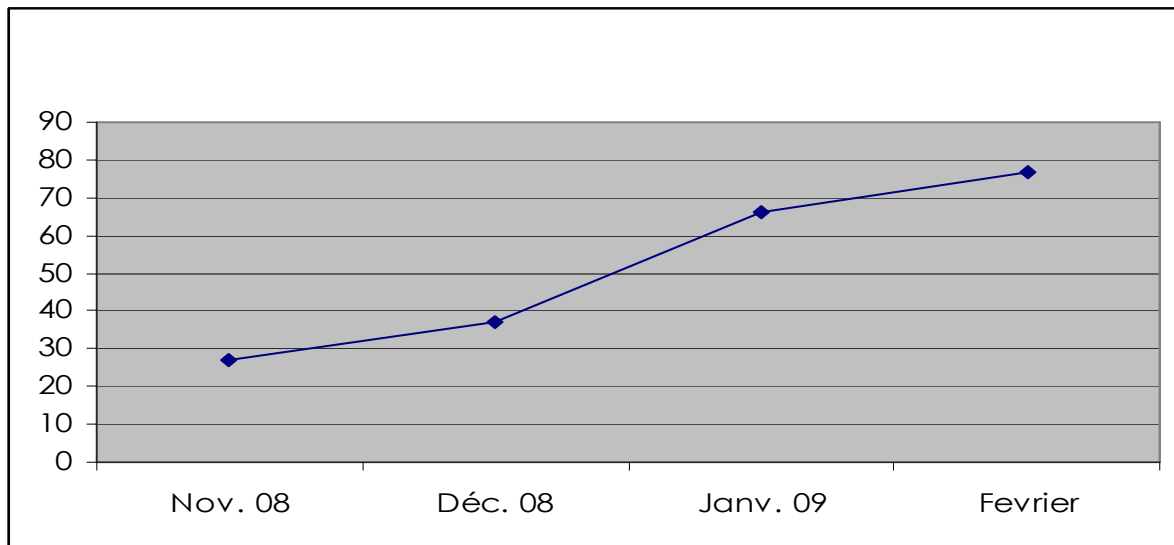
	31.12.2008 (cumulé)	28.02.2009	Cumulé Au 15 Mars 2009
Nombre de passages	144	275	751
Nombre de personnes accueillies	64	77	238



Nous pouvons noter depuis l'ouverture du Kiosque une hausse importante, soit deux fois plus de personnes reçues (en nombre passages) entre le 31.12.2008 et le 29 février 2009. Le nombre de personnes reçues augmente également de manière constante :

- 27 personnes reçues fin novembre 2008,
- 37 personnes reçues au 31.12.2008,
- 77 personnes reçues au 28 février de cette année.

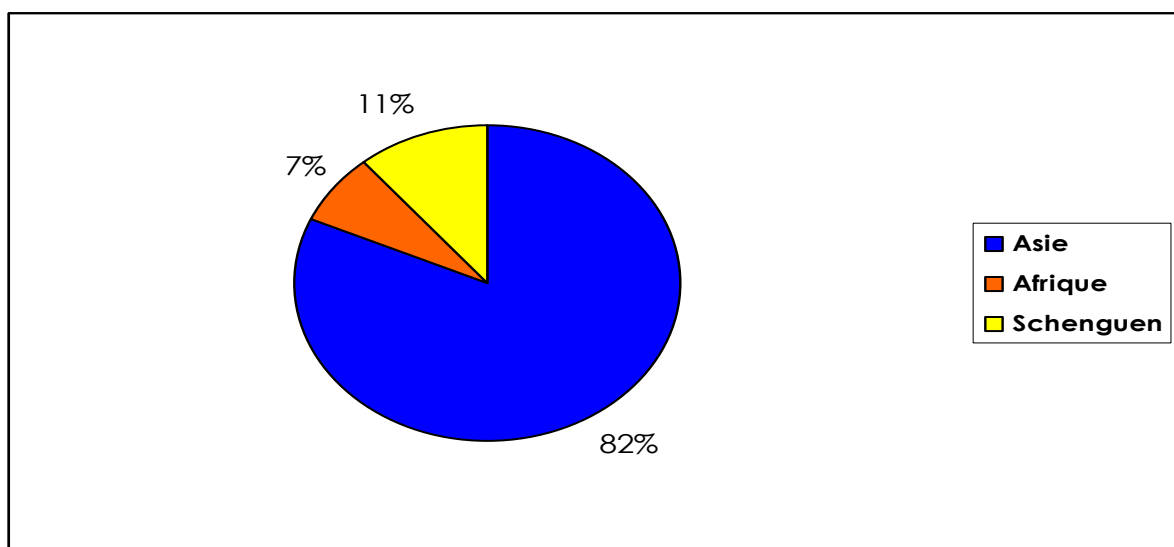
Evolution du nombre de personnes accueillies



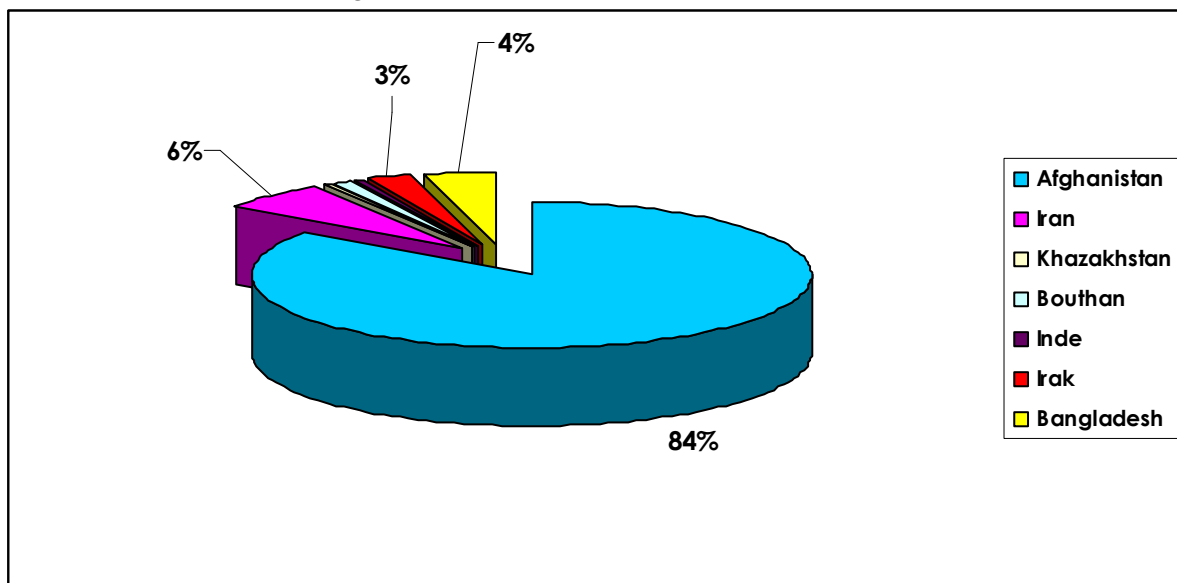
L'accueil au Kiosque est inconditionnel et personnalisé. Chaque personne y reçoit un sourire, un bonjour, se voit offrir un café, du thé, ainsi qu'une écoute attentive afin de mieux répondre à ses attentes, ses besoins.

Après un échange avec l'animateur socio-éducatif sur la nature de la demande, moment qui permet aussi de prendre un certain nombre d'informations simples (âge, nationalité...) concernant la personne et l'objet de sa visite, nous lui proposons soit une orientation extérieure auprès de l'un de nos partenaires (PAD, CIMADE, PSA, accueil de jour), soit un rendez vous auprès de l'un de nos intervenants sociaux. Dans le premier cas nous appelons la structure envisagée afin de confirmer la mise en relation et dans le deuxième, une proposition de rendez-vous lui est fourni.

Origine des personnes accueillies :



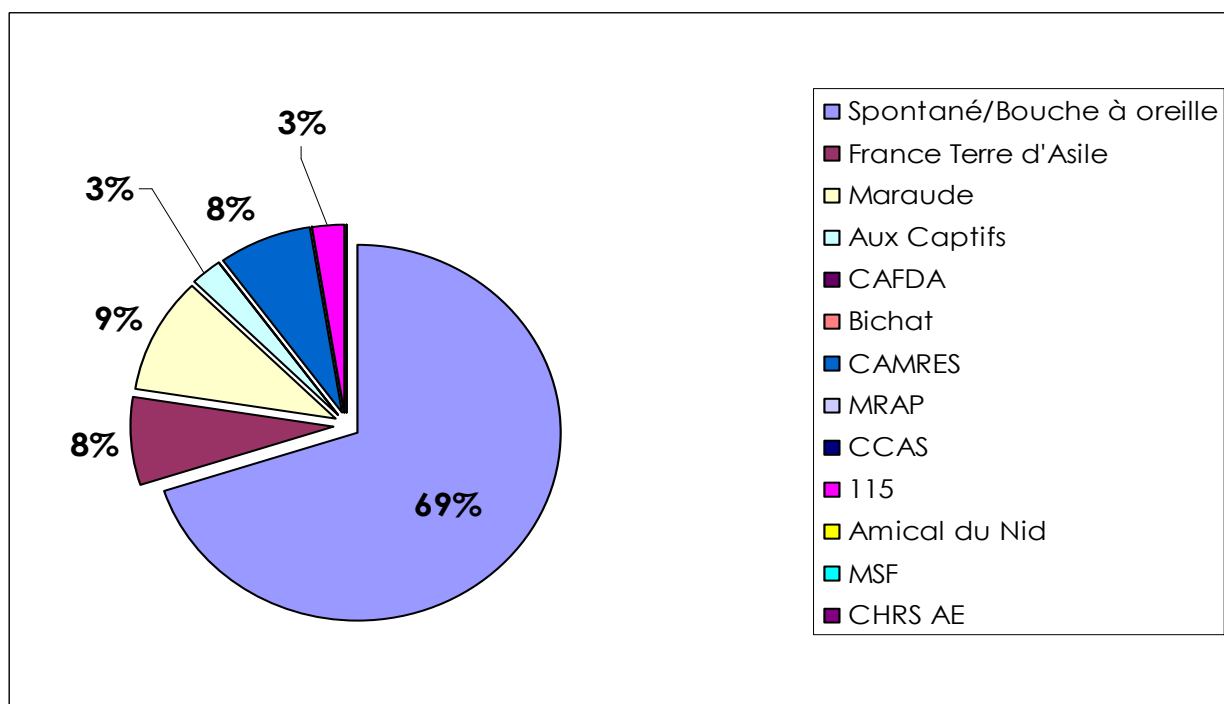
Détails des pays des personnes originaires d'Asie



Le public nous sollicitant est composé à 68 % d'Afghans. Cette importante majorité ne doit pas faire oublier que les exilés qui viennent au Kiosque fonctionnent par ethnies (4 grandes communautés historiques : Pachtoun, Hazara, Tadjik et Ouzbek) et que celles-ci dépassent les frontières. C'est ainsi qu'un Afghan et un Iranien peuvent parler la même langue et appartenir à une même communauté.

Lorsqu'ils se retrouvent en terre étrangère, ils semblent fonctionner en groupe suivant ces principes « ethniques » : cela leur permet d'être assez réactifs lorsqu'une nouveauté s'annonce : nouveau lieu d'accueil, distribution alimentaire ou vestimentaire...

Origine de l'orientation :



69% des personnes se présentent au Kiosque spontanément ou accompagnées par un tiers (en générale de la même origine).

	31.12.2008 (cumulé)	28.02.2009	Cumulé Au 15 mars 2009
Spontané bouche à oreille	57	56	180
France Terre d'Asile	4	6	18
Maraude	6	12	31
Réseau associatif	5	7	22



Nous pouvons constater une augmentation constante des orientations liée avec l'évolution du nombre de personnes présentent sur le territoire, du simple au double pour les maraudes par exemple.

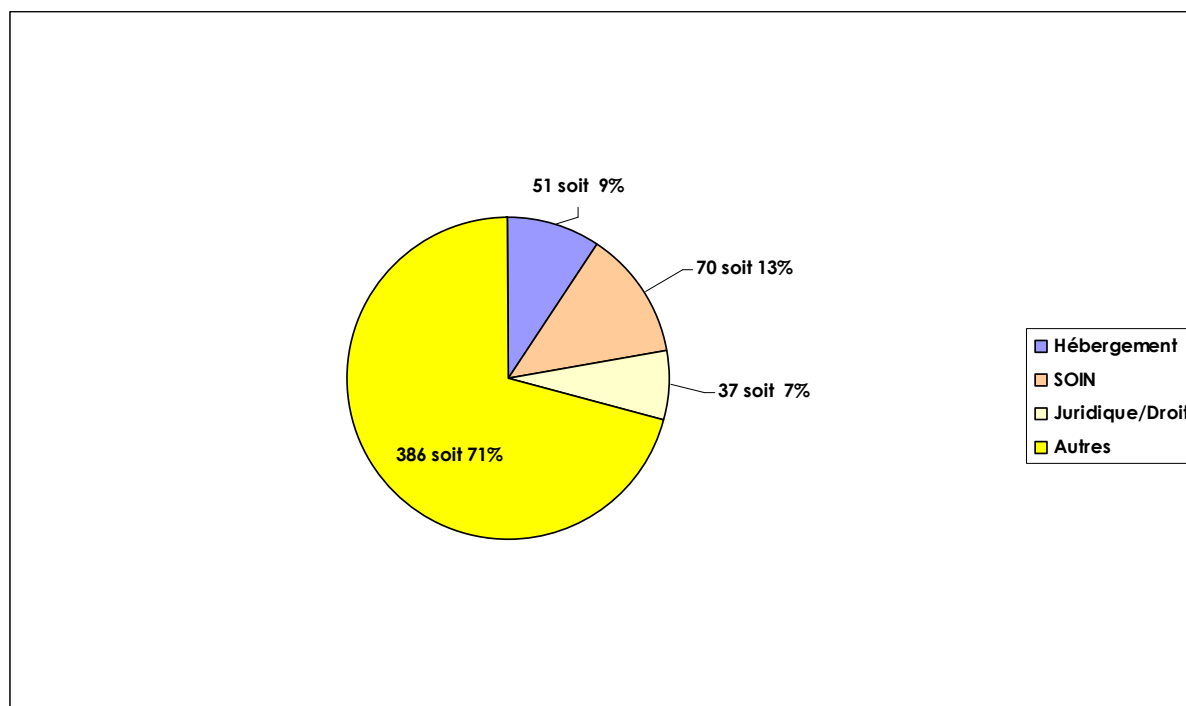
Il est à noter que l'activité augmentant et se stabilisant dans le temps, le travail des deux associations porteuses du projet permet un ajustement de la communication en direction du public mais également dans le cadre d'une gestion du réseau inter associatif local (participants en dehors de l'équipe du kiosque : CAMRES, MSF Charonne...).

La communauté afghane fonctionne d'une manière très précise. Par exemple, un «sujet suivi» par notre équipe nous oriente une nouvelle personne, qui fera de même et ainsi de suite. Dans la mesure où ils vivent ensemble dans les squares environnants, l'information circule très vite. D'autre part, après un long périple, ils se retrouvent et s'entraident par ethnie.

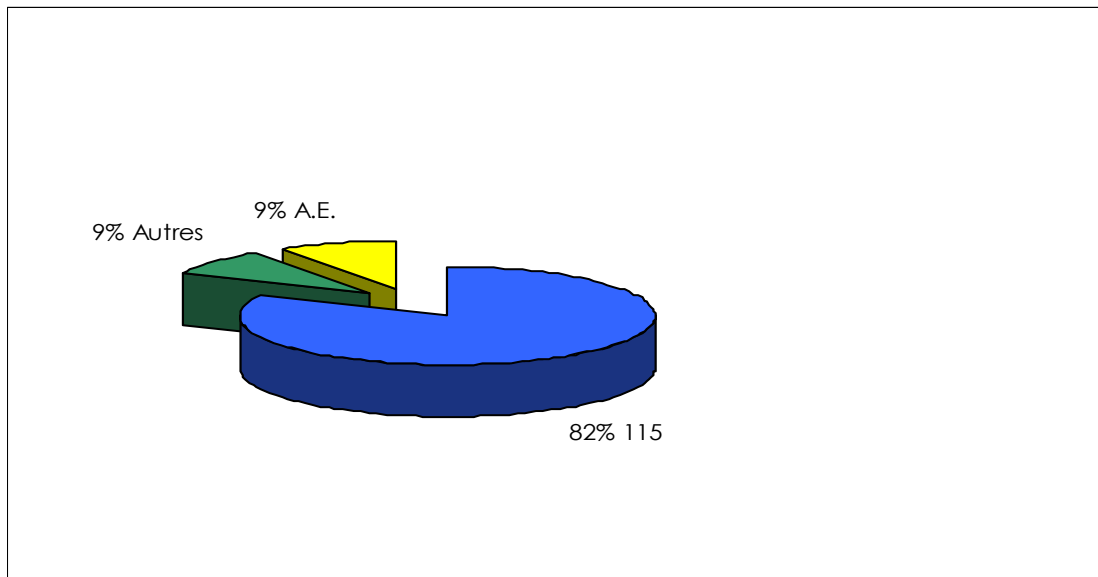
Nous remarquons depuis 2 mois une recrudescence de la communauté Bengalis fonctionnant de la même manière.

Accompagnement Social et Juridique des personnes accueillies

	31.12.08	28.02.09	15.03.09 (cumul)
Suivis et Accompagnements (en RDV)	66	146	383



- **Hébergement :**



L'hébergement est une question cruciale qui se pose quotidiennement. En effet, chaque personne dehors est demandeuse d'un hébergement. Nous ne sommes cependant actuellement pas en mesure de répondre à cette demande.

Leur situation administrative fait qu'ils n'ont ni accès aux CADA, ni aux revenus sociaux. L'accès en CHRS est impossible, leur situation administrative venant là aussi s'interposer.

Ces personnes expriment souvent le souhait de s'intégrer en France, il est complexe de construire un véritable projet d'insertion professionnelle ou autre alors qu'ils sont potentiellement demandeurs d'asile sans toutefois avoir accès à la procédure en France. Enfin, un projet d'insertion est nécessaire pour être admis dans un CHRS

Il nous est donc difficile de faire face à cette demande.

Mis à part 4 places que nous avons pu obtenir en interne à l'Association Emmaüs, seuls les hébergements d'urgence leur sont finalement accessibles (Boulangerie...). Le 115, qui a pris connaissance de la création de notre structure, est le partenaire principal de l'hébergement, ponctuellement les partenaires peuvent nous ouvrir leur hébergement..

La difficulté ne vient donc pas du partenariat instauré mais de l'absence cruciale d'hébergements adaptés et dignes pour les personnes vivant la grande exclusion.

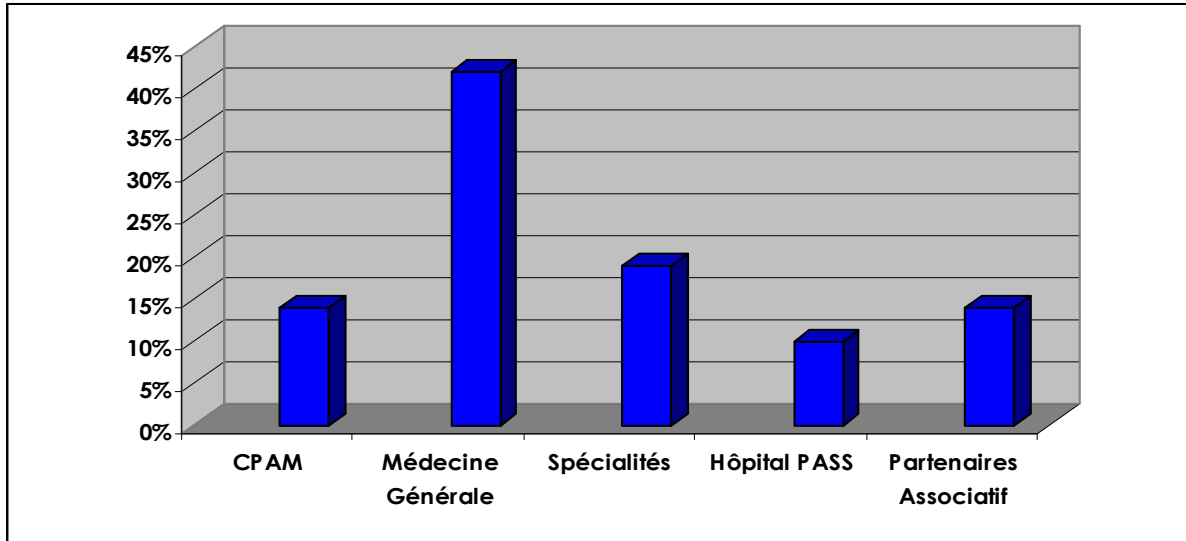
Les personnes accueillies au kiosque sont jeunes, pas (encore) « cassée » par plusieurs années de rue et la problématique de l'alcool n'est pas trop présente. Elles sont donc réticentes à appeler le 115 et préfèrent souvent dormir dehors plutôt que se trouver dans des structures. Structures dans lesquelles elles sont la plupart du temps perdu qui ne leur apportent pas de stabilité et les confrontent à des situations de violences sociales graves.

Par ailleurs, le manque de possibilité au repos physique et psychique favorise d'importantes conséquences sur ces personnes. Elles sont en effet souvent très fatiguées du fait de leur situation à dormir dehors depuis des mois, sans repères et sans espoir.

Ces personnes se sentent souvent abandonnés et certains, avec le temps, ont tendance à se laisser aller, d'un point de vue physique. Mais également par la perte de motivation pour les démarches administratives sans fin qui les amène à une impossibilité au repos psychique.

Au manque d'hébergement s'ajoute une situation très complexe d'errance ce qui a des conséquences sur la santé. Non seulement certaines maladies dues à la rue et au manque d'hygiène se répandent (type gale), mais certaines personnes ont tendance à ne pas vouloir se soigner car elles ne voient pas comment elles pourraient guérir alors qu'elles continuent à être dehors.

- **Accès aux soins**



L'accès au soin nécessite aussi un réseau de partenaires. Il est nécessaire de faire valoir leur droit de se soigner ce qui commence par des demandes d'AME ou de CMU. Pour cela, il est souvent utile de les accompagner « physiquement » du fait de la barrière de la langue et de la nécessité à expliquer leur situation particulière, notamment pour justifier de l'absence de papiers d'identité et de de ressource pendant une année (critères AME).

L'impossibilité de l'échange dans une langue pratiquée en France (Français, Anglais..) rend le parcours de soin difficile et provoque parfois l'abandon de la par de l'accueilli. Dans le but de favoriser un suivi, l'équipe a crée un partenariat avec un médecin généraliste iranien, sensibilisé sur leurs situations, qui accepte toutes les personnes bénéficiant d'une couverture médicale. Pour les autres, le PASS St Louis leur permet aussi de rencontrer un médecin qui parle leur langue.

Pour la consultation de spécialistes, le public accueilli ne connaît pas les possibilités auxquelles ils peuvent avoir accès. Il est nécessaire de les aider à s'y retrouver dans le parcours de soin et à trouver des spécialistes qui, s'ils ne parlent pas forcément leur langue, acceptent la CMU ou l'AME.

Certains partenaires participent de par leurs missions pour le suivi médical, que celui-ci soit spécialisé ou non, tels MSF pour les problèmes psychologiques ou le COMEDE qui s'occupe des personnes exilées de manière générale.

SOINS	Nov.08	Dec.08	Janv.09	Fev.09	Total
- CPAM	1	2	1	6	10
- Opticien	0	0	1	1	2
- Dentiste	0	0	3	1	4
- Médecine générale	0	8	10	11	29
- Ophtalmologie	0	1	0	1	2
- Pharmacie	0	3	1	0	4
- Laboratoire d'analyses médicales	0	0	1	1	2
- MSF (Psy)	0	2	2	2	6
- COMEDE	0	0	1	3	4
- Hôpital (PASS)	0	1	3	3	7
-	1	17	23	29	70

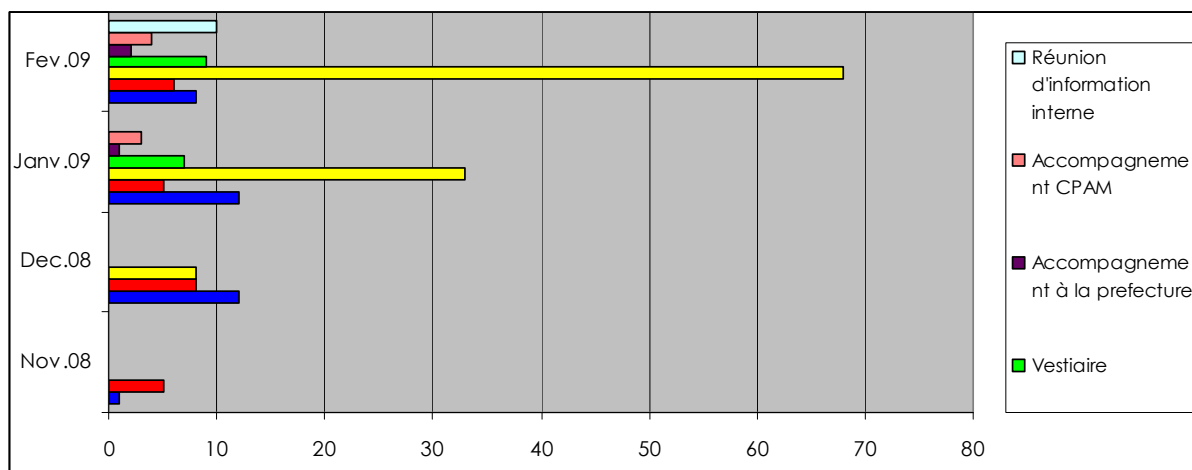
AUTRES

Dans cette catégorie, nous allons retrouver une des caractéristiques fondamentales de notre mission : L'information diversifiée et adaptée.

En effet, le public que nous accueillons est en très grande majorité non francophone et très souvent ne comprend même pas l'anglais. Dans ces conditions, il leur est extrêmement difficile d'appréhender les institutions françaises.

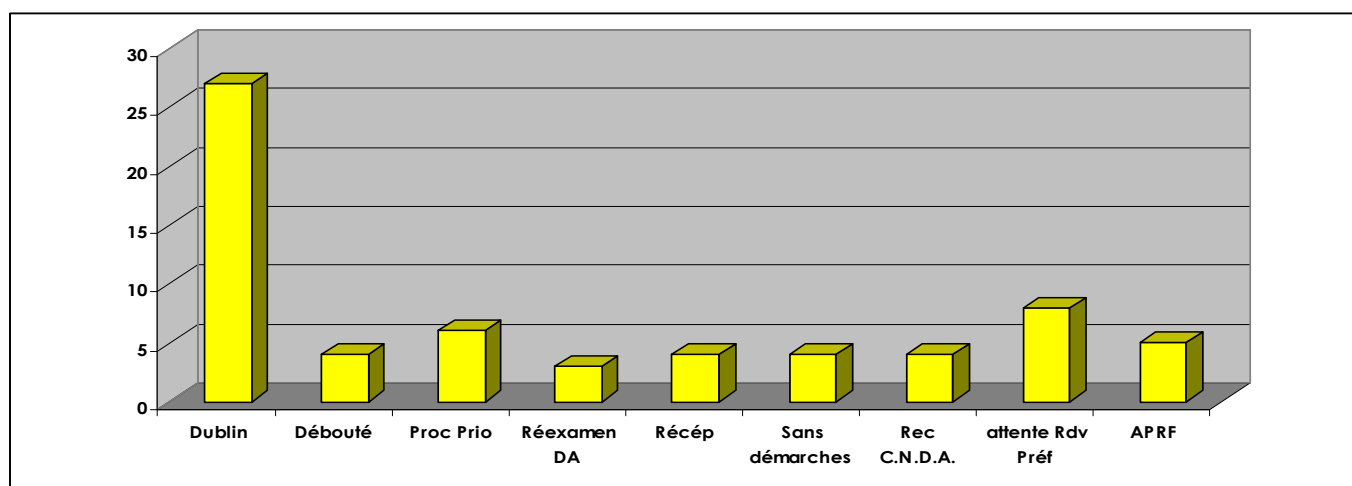
Ils viennent donc souvent nous voir, en passant, juste pour pouvoir nous poser une question, nous interpeller sur un document reçu, en somme, essayer de comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent.

A ce titre, nous avons orienté 33 personnes vers des cours d'apprentissage du français. Elles font preuve d'une réelle motivation pour apprendre la langue et pouvoir communiquer. D'autre part, nous accompagnons régulièrement des personnes (à ce jour plus de 100 accompagnements) que cela soit à la CPAM, à la préfecture ou même à la poste. Cela nous permet de les rassurer, elles se sentent alors plus soutenues. Par ailleurs, notre présence facilite parfois les démarches et nous pouvons ainsi mieux expliquer les situations.



-	Nov.08	Dec.08	Janv.09	Fev.09	Total
Cours de Français	1	12	12	8	33
Cours d'informatique	0	0	0	2	2
Où manger	5	8	5	6	24
Informations/ Accompagnement Ext. (RATP, poste..)	0	8	33	68	109
Mairie	0	0	0	2	2
Vestiaire	0	0	7	9	16
Consigne	0	0	0	1	1
Entraide et partage	0	0	0	1	1
Sport/Loisirs	0	1	0	1	2
Accompagnement à la préfecture	0	0	1	2	3
Demande de réduction d'amende RATP	0	1	1	0	2
Centre culturel Iranien	0	0	1	0	1
Accompagnement CPAM	0	0	3	4	7
Réunion d'information interne	0	0	0	10	10
INSER ASAF (Domiciliation)	0	0	0	1	1
Dom'Asile (Secours Catholique) Domiciliation	0	0	0	0	0
Comité des sans Logis (Domiciliation)	1	1	0	0	2
CAP emploi	0	0	1	0	1

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE



ACTION ET SUIVI JURIDIQUE	
Réfugié politique	1
Dublin	27
Débouté	4
A.P.S.	2
Procédure Prioritaire	6
Réexamen de la demande d'Asile	3
Récépissé	4
Sans démarches	4
Carte de résident	1
Demande de renouvellement T.D.S.	1
Demande de T.D.S.	1
Recours C.N.D.A.	4
En attente de Rdv Préfecture	8
APRF	5
Total suivi	71

1ère mission : l'information des usagers

La mission première est d'informer les usagers sur leurs droits, en particulier en tant que demandeurs d'asile mais plus largement sur les questions liées à l'accès au droit.

Ces questions vont des possibilités de régularisation, à des questions concernant les droits matrimoniaux, mais également par les demandes d'aide juridictionnelles.

Les informations principales demeurent celles relatives au **placement en procédure dite « Dublin »** dans le cadre du règlement communautaire du 18 février 2003 relatif à la détermination de l'Etat responsable de la demande d'asile et à la réadmission des demandeurs d'asile vers ce dernier.

La plupart des personnes suivies au Kiosque sont en effet placées dans cette procédure qui peut durer des mois et durant laquelle il convient d'être vigilant.

Durant cette période, nous préparons et le cas échéant introduisons les recours qui s'imposent contre les décisions préfectorales.

De plus, les services préfectoraux étant défailants dans leur mission d'information des demandeurs d'asile, il convient d'expliquer les démarches en cours et à venir aux usagers, au fur et à mesure de la procédure, afin qu'ils bénéficient d'un **accès au droit effectif** et se réapproprient les mesures prises à leur rencontre.

2ème mission : Veille juridique sur les pratiques administratives

Cette mission d'information nous permet de créer **un lien de confiance avec les usagers** et de les suivre tout au long de leur procédure, assurant ainsi une mission de veille sur les pratiques préfectorales et la jurisprudence administrative.

Le suivi individuel des usagers nous permet une réactivité renforcée face aux évolutions des pratiques et jurisprudences administratives ; dans le souci d'une meilleure information et d'une aide plus efficace des demandeurs d'asile placés en procédure « Dublin ».

3ème mission : l'accompagnement auprès des services préfectoraux

Nous veillons à accompagner physiquement les usagers à la préfecture lorsqu'ils nous semblent trop fragiles pour accomplir seul ces démarches lorsqu'un tel accompagnement encouragera la personne à poursuivre ses démarches auprès de la préfecture.

En effet, face à la lenteur des procédures pesant à leur rencontre, qui les placent dans une situation d'extrême précarité, les usagers suivis au Kiosque connaissent souvent des phases de découragements. Ces accompagnements auprès des services préfectoraux, nous permettent également de rester vigilants face aux pratiques préfectorales et de soutenir les usagers en cas de dérives de l'Administration ou de manquement à ses obligations.

4ème mission : introduction de recours administratifs et contentieux

Enfin, à mesure que les suivis se développent au sein du Kiosque, nous sommes amenés à introduire de plus en plus de recours administratifs et juridiques, en particulier auprès de la préfecture (recours gracieux) et auprès du tribunal administratif de Paris.

Ces recours –pour ne citer que les plus fréquents- visent à contester des refus d'admission au séjour, des mesures de réadmission vers l'Etat responsable de la demande d'asile au terme du règlement communautaire précité, des obligations de quitter le territoire français, des arrêtés de reconduite à la frontière.

5ème mission : le développement de partenariats

Dans ce cadre, nous avons développé un partenariat avec les intervenants de la Cimade tenant des permanences dans les centres de rétention administratifs, les personnes suivies au Kiosque étant très souvent maintenus en rétention au cours de leur procédure « Dublin ».

Ce travail en lien avec la Cimade nous permet d'agir plus efficacement par la coordination de nos actions.

Nous sommes également amenés à travailler régulièrement avec des avocats qui acceptent de plaider certains des recours que nous introduisons devant le tribunal administratif, augmentant ainsi nos chances de succès.

6ème mission : la rédaction des récits

Pour finir, nous sommes amenés à aider des personnes à rédiger leur récit en vue de leurs démarches auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) et de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) ; en particulier, lorsque ces demandeurs d'asile sont placés en procédure prioritaire et n'ont donc pas accès au séjour sur le territoire français. Ces personnes sont souvent passées par un placement en procédure « Dublin » bien que ça ne soit pas toujours le cas.

De plus en plus souvent, des personnes nous sollicitent pour introduire une demande de réexamen de leur demande d'asile auprès de l'OFPRA ou pour réaliser un complément de dossier auprès de la CNDA.

Le recueil dans la langue maternelle et la rédaction en français des récits des usagers, y compris ceux placés en procédure « Dublin », permettent d'assurer notre mission de veille juridique et de préparer leur récit en vue de leur demande d'asile. Cela nous amène également à mieux comprendre les raisons du départ de leur pays d'origine et le parcours les ayant conduits en France.

3. LA REALISATION DE LA MISSION

Expression des personnes.

Inscription à des événements culturels correspondants à leur pays.

Logement

17 personnes ont bénéficié d'un hébergement, dont 8 par le 115.

Ce n'est pas assez.

Emploi

Pas à ce jour.

Les actions

Les actions collectives

Organisation de session d'information collective sur le droit d'asile et le droit commun.

Les suivis individuels : 24 suivis au 31.12.2008. 71 suivis au 15 mars 2009.

Les partenariats

Au sein du mouvement :

- Constitution d'une coordination avec la Maraude Paris nord et Bichat.
- 4 Places d'hébergement .
- Vestiaire avec Louvel Tessier.

Autres associations :

- En priorité avec notre partenaire privilégié qu'est FTDA.
Nous travaillons en lien avec le CAMRES (accueil de jour du 10^e arr., avec MSF pour des orientations d'ordre psychothérapeutique et en ce qui concerne le relevé des données concernant cette population.
- Pouvoirs publics
Nous travaillons avec la Mairie du 10^e arr. qui notamment nous a permis d'éditer gratuitement notre brochure.

Les difficultés rencontrées

L'interprétariat :

Notre partenaire FTDA nous permet aujourd'hui d'utiliser les services de ISM.

Les problèmes en suspens :

L'arrivée massive de ce public dans les accueils de jour environnant et la saturation qui en résulte.

La difficulté de trouver un hébergement stable pour des personnes n'ayant pas de statut légal en France.

4. LES PERSPECTIVES

La problématique du Kiosque s'inscrit dans le fait de prendre en charge des personnes que l'Etat se refuse à reconnaître et nous pousse dans des retranchements délicats. Car, si ces personnes ne peuvent solliciter et de fait encore moins obtenir l'asile et un statut légal, leur insertion dans la société française devient difficile, voir impossible. Si nous pouvons leur permettre un minimum d'accès aux droits (type AME, domiciliation), l'hébergement de personnes sans insertion possible à moyen terme fait « peur » et ne rentre pas dans les objectifs et missions des hébergements dits « stabilisés ».

Notre activité se également sur une **fonction dite « observatoire »** :

- Relevé systématique et précis d'informations relatives à ce public, pour évaluer au plus proche de la réalité leur situation.
- Etablissement de statistiques objectives.
- Reconnaissance de leur parcours, de leur histoire.
- Travail avec le réseau associatif afin de comprendre les mouvements de ce public au sein de la ville et de ce fait obtenir une meilleure compréhension de leurs besoins et de leurs demandes.

Les projets

- Débloquer les situations juridiques à force de recours et de contentieux.
- Travailler avec un ethno sociologue à l'élaboration d'un travail de recherche sur ce public.

Les difficultés probables

- Le manque de place dans les centres d'hébergement.
- La dégradation physique et psychologique des personnes vivant dehors.
- L'impossibilité du statut de ces personnes au regard des lois françaises et européennes à la demande d'asile.

Annexe

Bilan chiffré du Kiosque pour l'exercice 2008

Année 2008		Novembre	Décembre	Total
Nombre TOTAL de personnes accueillies au kiosque		40	104	144
Nombre de personnes différentes passées au kiosque		27	37	64
Personnes Orientées Par	1/ Spontané/Bouche à oreille	28	30	58
	2/ France Terre d'Asile	3	1	4
	4/ Maraude	4	2	6
	5/ Aux Captifs	1	0	1
	6/ CAFDA	0	1	1
	7/ Bichat	0	3	3
	6/ CAMRES	3	1	4
	7/ MRAP	1	0	1
	<i>ss-tot</i>	40	38	78
ORIENTATIONS IMMEDIATES EXTERNES				
<u>1/ Accueils de jour</u>				
- CAFDA	0	1	1	
- Bichat	2	2	4	
- Agora	1	0	1	
- ESI famille	1	0	1	
<i>ss-tot</i>	4	3	7	
<u>2/ Juridique/Droit</u>				
- CIMADE	0	1	1	
- PAD	2	2	4	
- Comité des sans Logis (Domiciliation)	0	1	1	
- Permanence Social d'Accueil Belleville	0	1	1	
- ESI Habitat (DALO)	1	2	3	
<i>ss-tot</i>	3	7	10	
ORIENTATIONS INTERNES (suivis)				
Nb de RDV		10	56	66
<u>1/ Hébergement</u>				
- 115	4	4	8	
- Trinité	0	4	4	
- Lancry	0	1	1	
- OHFOM Le Fleuron St jean	0	2	2	
- Fort de Nogent	0	1	1	
- Colonel fabien	1	0	1	
<i>ss-tot</i>	5	12	17	
<u>2/ SOIN</u>				18
- CPAM	1	2	3	

- Médecine générale	0	8	8	
- Ophtalmologie	0	1	1	
- Pharmacie	0	3	3	
- MSF (Psy)	0	2	2	
- Hôpital (PASS)	0	1	1	
<i>ss-tot</i>	1	17	18	
<u>3/ Juridique/Droit</u>				14
- FTDA	6	8	14	
<u>4/ Autres</u>				
<i>Cours de Français</i>	1	12	13	35
<i>Ou manger</i>	5	8	13	
<i>Informations/ Accompagnement (RATP, poste..)</i>	0	8	8	
<i>Sport/Loisirs</i>	0	1	1	
			35	
<u>Total Orientations</u>	<u>25</u>	<u>76</u>	<u>101</u>	<u>84</u>

Nombre de Personnes suivies	1/ Demande d'Asile	9		
	2/ Recours Dublin	8		
	3/ En attente Préfecture	2		24
	4/ APRF	3		
	5/ Réfugié politique	1		
	6/ Membre de l'UE	1		

Origine	Asie	1/ Afghanistan	11	29	40	63%	46	71,88%
		2/ Iran	2	1	3	5%		
		3/ Irak	1	1	2	3%		
		9/ Bangladesh	1	0	1	2%		
	Afrique	5/ RDC	0	1	1	2%	7	10,94%
		6/ Tunisie	3	1	4	6%		
		7/ Liberia	1	0	1	2%		
		8/ Sierra Leone	1	0	1	2%		
	Schengen	4/ Bulgarie	2	1	3	5%	11	17,19%
		10/ France	4	2	6	9%		
		11/ Pologne	1	0	1	2%		
		12/ Anglais	0	1	1	2%		
		<i>ss-tot</i>	27	37	64	100,00%	64	100,00%
Nombre de RDV Non Honorés		0	20	20	40			